

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/04/2012

Réception par le Prefet : 16/04/2012

Publication : 20/04/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-4-5-4

Séance du vendredi 13 avril 2012

LOTISSEMENT INNOVANT A SAINTE-CROIX-AUX-MINES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la convention cadre tripartite du 23 octobre 2003 et son avenant du 10 juillet 2008, conclus entre le Département du Haut-Rhin, la SEMHA et la commune de SAINTE-CROIX-AUX-MINES, pour l'aménagement d'un lotissement innovant dans le secteur de la gare de marchandises à SAINTE-CROIX-AUX-MINES,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ✓ APPROUVE le principe de la révision du cahier des charges de cessions de terrains et du règlement de lotissement pour les rendre conformes au PLU modifié de la commune de SAINTE-CROIX-AUX-MINES,
- ✓ AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions